

→ OB.

Direction Régionale de l'Environnement  
de l'Aménagement et du Logement du Limousin

**29 MARS 2010**

PPRCT *hzo*



COPIE *ad*

PRÉFECTURE DE LA RÉGION LIMOUSIN  
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

DIRECTION DES COLLECTIVITES  
ET DE L'ENVIRONNEMENT

Limoges, le **19 MARS 2010**

Bureau de la Protection de l'Environnement

Affaire suivie par Huguette VILLEGER  
Tél. : 05.55.44.19.36  
Mèl : [Huguette.VILLEGER@haute-vienne.pref.gouv.fr](mailto:Huguette.VILLEGER@haute-vienne.pref.gouv.fr)

Monsieur le Directeur,

Ainsi que vous le savez, les services de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement ont procédé en votre présence à une inspection du générateur de radon du L. P. P. E. ( laboratoire de pathologie pulmonaire expérimentale) sur la commune de Razès le 10 novembre 2009.

Au cours de cette visite, l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement a constaté que depuis la création de la rubrique 1715 au sein de la nomenclature, il n'y avait plus lieu de maintenir le classement du LPPE en tant qu'installation classée.


En effet, s'agissant de l'utilisation de substances radioactives dans un établissement ne comportant aucune autre installation classée soumise à autorisation, le contrôle réglementaire du LPPE doit être assuré par l'Autorité de Sûreté Nucléaire au titre des dispositions des articles L. 1333-1, R. 1333-1 et suivants du code de la santé publique.

Ce changement de situation aurait dû intervenir dès la création de la rubrique 1715 sur une initiative de l'exploitant en ce sens. En outre, il a bien été pris en compte que votre société a succédé –en qualité d'exploitant du LPPE- à l'entreprise ANIXIS depuis le 25 juin 2009.

Désormais, l'Autorité de Sûreté Nucléaire ne manquera pas de prendre votre attache pour le suivi de votre établissement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,  
Pour le préfet,  
Le directeur de préfecture,



Gérard JOUBERT.

**22 MARS 2010**

Monsieur le Directeur  
Société AREVA NC  
1, avenue Brugeaud - BP 71  
87250 – BESSINES SUR GARTEMPE

copie à :

- DREAL du Limousin – Immeuble le Pastel  
22, rue des Pénitents Blancs – 87032 – LIMOGES cedex

- Autorité de Sûreté Nucléaire  
Division Orléans - 6, rue Charles de Coulomb  
45077 – ORLEANS Cedex 2

DREAL Limousin		
	Responsable	Information
SG		
MPP		
MCC		
CAB		
URDD		
MPDD		
PPRECT	X	
VERPN		
TMD		
CHELD		
DDT		
DIRCO		

1, rue de la Préfecture - B.P. 87031 - 87031 LIMOGES CEDEX 1

TÉLÉPHONE 05 55 44 18 00

TÉLÉCOPIE 05 55 44 17 54

E-mail : [courrier@haute-vienne.pref.gouv.fr](mailto:courrier@haute-vienne.pref.gouv.fr)  
<http://www.haute-vienne.pref.gouv.fr>